



# **AITA/IATA asbl**

## **Livre de 40<sup>e</sup> l'Assemblée Générale**

**15 juin 2024 por Zoom**

### **Sommaire**

Ordre du jour de la 40 <sup>ème</sup> Assemblée Générale en ligne de l'AITA/IATA asbl Assemblée générale .....	2
Association Internationale du Théâtre Amateur Statuts .....	3
Project de procès-verbal de la 39 <sup>ème</sup> Assemblée générale de l'AITA/IATA asbl, Debrecen Hongrie 24 juin 2023 .....	8
Membres actuels de l'AITA/IATA asbl .....	21
Nouvelles demandes d'adhésion à accepter par l'Assemblée générale : .....	21
Conseil AITA/IATA asbl 2023 - 2024.....	22
Réunions du Conseil AITA/IATA asbl 2023 - 2024.....	22
Rapport d'activité du Conseil 2023 - 2024.....	22
AITA/IATA asbl Finance 2023-2024.....	28
AITA/IATA asbl Revenus et dépenses 1er Avril 2023 - 31 mars 2024.....	29
L'état de l'équilibre au 31 Mars 2024 .....	30
Rapport des Commissaires aux comptes 1 avril 2023 - 31 mars 2024.....	31
Proposition du Conseil d'augmenter les cotisations des membres à partir de l'année d'adhésion 2025/26 .....	32
Proposition de révision par le Conseil du budget de l'AITA/IATA asbl 1er avril 2024 - 31 mars 2025 .....	33

# Ordre du jour de la 40<sup>ème</sup> Assemblée Générale en ligne de l'AITA/IATA asbl Assemblée générale

**15 juin 2024 ouverture 13:00 heure de Paris**

1. Bienvenue aux délégués des centres nationaux et des membres associés en ligne.
  2. Nomination du Président de la 40<sup>ème</sup> Assemblée générale.
  3. Appel des membres représentés
    - a. Confirmation du droit de vote
    - b. Notification des procurations
  4. Adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale Vote de l'AG
  5. Acceptation des nouveaux membres (Centre national et membre associé)  
Vote de l'AG
  6. Approbation du procès-verbal de la 39<sup>ème</sup> Assemblée générale, Debrecen  
Vote de l'AG
  7. Examens de l'AITA/IATA asbl 2023 – 2024
    - a. Examen du Conseil par le Président Aled Rhys-Jones Vote de l'AG
  8. Examen financier par le trésorier Patrick Schoenstein
    - a. Approbation du rapport financier 2023 - 2024 Vote de l'AG
  9. Décharge aux conseillers Vote de l'AG
  10. Budget pour 2024 - 2025 Vote de l'AG
  11. Autres propositions soumises à l'examen de l'Assemblée générale Vote de l'AG
  12. Annonce du lieu d'accueil de la 41<sup>ème</sup> AG en 2025 à Monaco
  13. Anvers, Belgique Festival mondial du théâtre pour enfants 2026
  14. Questions écrites des membres (reçues avant la date limite de 18h00, heure du Royaume-Uni, le 10 juin 2024)
- Clôture de la 40<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl

# Association Internationale du Théâtre Amateur Statuts

## I. NOM, ENREGISTREMENT, BUT ET DUREE

### Article 1

L'association prend la dénomination "Association Internationale du Théâtre Amateur - International Amateur Theatre Association - Asociación Internacional del Teatro Amateur", elle est désignée par le sigle "AITA/IATA asbl", par après nommée "l'Association".

### Article 2

L'Association est constituée comme une organisation sans but lucratif, selon le Code belge des sociétés et des associations du 23 mars 2019, publié au Moniteur belge le 4 avril 2019 (ci-après dénommé le « CSA belge »).

Le siège social de l'Association est établi en Belgique, Région bruxelloise.

L'Association est enregistrée sous le numéro 0863.683.050

### Article 3

L'Association est constituée en vue de :

- a) propager et défendre l'art dramatique par tous les groupements théâtraux du monde, sans rémunération des buts artistiques et culturelles ;
- b) promouvoir par des contacts et des rapports internationaux permanents les points communs d'activités de ses membres ;
- c) coordonner les actions de ses membres dans leurs missions de développement de la personne humaine et d'éducation par le théâtre ;
- d) faciliter les échanges internationaux entre tous les groupements de théâtre amateur.

Pour atteindre ces buts, l'Association emploiera les moyens suivants :

- a) organisation et participation à l'organisation de congrès internationaux, conférences, séminaires, festivals, cours, expositions et toutes autres activités ;
- b) publication ou aide à la publication et à la diffusion de livres, revues et pièces de théâtre ;
- c) entretien d'un ou plusieurs centres de soutien, de documentation ou d'étude sur le théâtre amateur ;
- d) coopération avec d'autres organisations internationales poursuivant les mêmes buts dans le domaine du théâtre ou, plus généralement, de la culture.
- e) L'Association peut prendre ou soutenir toute initiative et organiser toute activité contribuant ou pouvant contribuer à ses objectifs.

### Article 4

L'Association a été constituée pour une durée illimitée.

## II. MEMBRES

### Article 5

Le nombre de membres de l'Association n'est pas limité Son minimum est fixé à deux (2) membres.

### Article 6

L'Assemblée Générale de l'Association est composée des Membres.

Les admissions des Membres sont décidées par l'Assemblée Générale de l'Association (par après référencée par AG) sur proposition du Conseil. Le Conseil peut accepter, à titre provisoire, l'admission de nouveaux membres. Cette admission devra être confirmée par l'AG la plus proche.

L'organisation accepte 2 (deux) catégories de Membres :

- **Un Membre - Centre National** est une organisation ou une fédération d'organisations qui sont des réseaux, des concentrateurs d'activités, locaux et mondiaux, travaillant de manière proactive dans le domaine du théâtre amateur et/ou représentant l'activité du théâtre amateur sur une base nationale, où « national » signifie une nation, un territoire autonome ou des territoires autonomes.

**Les Membres - Centres Nationaux** sont ci-après dénommés « **Centres Nationaux** ».

- **Un Membre Associé** est une organisation, une fédération d'organisations ou une personne ayant un intérêt et/ou une activité dans le domaine du théâtre amateur.
- Les **Membres Associés** sont ci-après dénommés « **Associés** ».

### **Article 7**

Chaque année, les Membres devront s'acquitter du paiement de la cotisation correspondante à leur catégorie d'adhésion, dont le montant est fixé par l'AG. Le montant maximum de cette cotisation est de cinq milles (5.000) euros.

Le non-paiement par un Membre de la cotisation entraînera automatiquement la démission de fait dudit Membre.

## **III. ASSEMBLEE GENERALE**

### **Article 8**

Un **Centre National** qui est à jour de sa cotisation dispose de six (6) voix dans l'Assemblée Générale. Ces votes doivent être exprimés en un bloc de six (6) votes.

Un **Associé** à jour de ses cotisations a droit à un (1) vote à l'AG.

Un **Membre** peut déléguer son vote en donnant procuration à un autre Membre. Un Membre ne peut être porteur d'une seule procuration.

Une personne physique ne peut agir au nom d'un maximum de deux (2) Membres.

### **Article 9**

Les Membres démissionnaires, radiés, suspendus ou exclus, ainsi que leurs héritiers ou ayants droit d'un Membre décédé, n'ont aucun droit sur le fonds social de l'Association. Ils ne peuvent réclamer ou requérir ni relevé, ni reddition de compte, ni inventaire. Ils ne peuvent non plus faire apposer des scellés ni procéder à une saisie conservatoire.

### **Article 10**

L'AG détient le pouvoir législatif au sein de l'Association. Les pouvoirs qui sont exclusivement réservés à l'AG selon le CSA belge sont les suivants :

- a) la modification des Statuts ;
- b) la nomination et la révocation des Conseillers et du Président de l'Association ;
- c) l'octroi de la décharge en faveur des Conseillers au vue de leurs obligations comme Conseillers de l'Association ;
- d) l'approbation du budget et des comptes de l'Association ;
- e) la dissolution de l'Association et la destination des fonds nets de l'Association après dissolution volontaire ;
- f) l'exclusion des Membres de l'Association ;
- g) la transformation de l'Association en société à finalité sociale ;
- h) tous les cas où les Statuts l'exigent.

En plus des pouvoirs mentionnés ci-dessus, l'AG a le pouvoir de nommer une ou des personne(s) indépendante(s), qui ne peuvent pas être des Conseillers, en tant que "tierce partie" aux fins d'examen des comptes.

### **Article 11**

L'AG est présidée par le Président de l'Association ou par un autre président nommé par l'AG en début de séance.

## **Article 12**

L'AG est convoquée par le Président de l'Association, au nom du Conseil ou quand un cinquième (1/5) des Membres de l'Association le demande au Conseil, par tout moyen de communication approuvé par le Conseil. Dans les deux cas précédents, la convocation doit intervenir au moins huit (8) semaines avant l'AG. Cette convocation doit inclure un projet d'ordre du jour de l'AG.

Toute proposition signée par au moins un vingtième (1/20) des Membres de l'Association est portée à l'ordre du jour de l'AG. Une telle proposition doit parvenir au Secrétariat au moins quatre (4) semaines avant l'AG. L'ordre du jour définitif de l'AG, contenant toutes les propositions des Membres de l'Association et tous les documents y afférant, sera communiqué aux Membres de l'Association au plus tard quinze (15) jours avant l'AG.

L'AG peut seulement statuer sur des questions qui sont à l'ordre du jour.

## **Article 13**

### **1. Validité de la composition de l'AG**

Quel que soit le nombre de Membres présents ou représentés, l'AG est **valablement constituée** sauf pour les décisions relatives à :

- a) L'exclusion d'un Membre ;
- b) la modification des Statuts ;
- b) la modification qui porte sur les buts de l'Association ;
- c) la dissolution de l'Association.

Les décisions relatives à l'exclusion d'un Membre, la modification des Statuts, la modification des buts de l'association, et à la dissolution de l'Association requièrent la présence ou la représentation d'au moins deux tiers (2/3) des Membres de l'Association.

Si, en conformité avec le CSA belge, les critères de validité de composition mentionnés ci-dessus ne sont pas remplis, une seconde AG peut être convoquée quel que soit le nombre de Membres présents ou représentés. Cette seconde AG ne peut être tenue moins de quinze (15) jours après la première AG.

### **2 Décisions de l'AG**

Toutes les **décisions** sont prises à une simple majorité de voix (cinquante pour cent (50%) plus une (1)) des Membres présents ou représentés à l'AG, à l'exception de celles qui sont prises en conformité avec le CSA belge pour les décisions relatives à :

- a) l'exclusion des Membres ;
- b) la modification des Statuts ;
- c) la modification qui porte sur les buts de l'Association ;
- d) la dissolution de l'Association.

Les décisions relatives à l'exclusion d'un Membre, autant que celles relatives à la modification des Statuts, exigent une majorité de deux tiers (2/3) des voix des Membres présents ou représentés.

Les Associés n'ont pas le droit de vote en ce qui concerne la décision d'expulsion d'un Centre National.

Les décisions relatives à la modification des Statuts concernant les buts de l'Association, ainsi que celles relatives à la dissolution de l'Association, sont prises à une majorité de quatre cinquièmes (4/5) des voix des Membres présents ou représentés.

### **3. Voter à l'AG**

Les procédures et/ou systèmes de vote dans l'AG sont décidés par le Conseil. Le vote peut être manuel, postal, électronique ou numérique ou par tout moyen que le Conseil juge approprié.

Les abstentions et/ou les votes nuls ne sont pas pris en compte lors du décompte des voix et/ou lors de la définition des majorités, ni au numérateur ni au dénominateur.

L'AG ne peut voter que sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

#### **IV. CONSEIL, COMITES ET RESAUX**

##### **Article 14**

L'AG délègue l'administration et la gestion quotidienne de l'Association au Conseil.

L'AG nommera au travers d'un processus électoral un (1) Président et un maximum de huit (8) Conseillers.

Les Conseillers et le Président forment conjointement le Conseil. Leur mandat (le Mandat) n'est pas rémunéré par l'Association.

Le Conseil a l'autorité de nommer ou exclure parmi ses Conseillers des responsables (les Responsables) appropriés tels que Trésorier, Secrétaire, ou n'importe quelle fonction que le Conseil jugera nécessaire.

Les Responsables peuvent démissionner ou être exclus de leurs fonctions assignées sans effet sur leur Mandat.

Le Président et les Conseillers de l'Association sont des personnes physiques.

##### **Article 15**

La durée des Mandats du Président de l'Association et des Conseillers est de quatre (4) ans.

Un individu peut effectuer un maximum des trois (3) Mandats consécutifs au Conseil dont un maximum de deux (2) Mandats consécutifs comme Conseiller ou un maximum de deux (2) Mandats consécutifs comme Président.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'AG peut prolonger le Mandat du Président, d'un ou de plusieurs Conseillers pour une période définie par l'AG. Cette décision requiert une majorité des deux tiers (2/3) des Membres présents ou représentés à l'AG.

Le Mandat d'un Conseiller et/ou d'un Président cesse :

- a) à la fin de son Mandat ;
- b) si l'AG décide de mettre fin au Mandat. Cette décision requiert une simple majorité à l'AG ;
- c) à réception d'une lettre de démission (par courrier postal ou électronique, ou toute forme de texte écrit) au Conseil.

Si un Conseiller (ainsi que le Président) ne peut achever son Mandat, quelle que soit la cause, son Mandat compte pour un Mandat complet.

Si un poste au Conseil devient vacant, en raison du décès, de l'incapacité ou de la démission d'un Conseiller, le Conseil peut provisoirement le remplacer jusqu'à l'AG suivante. La personne nommée fonctionnera comme un Conseiller sans droit de vote.

##### **Article 16**

Le Conseil est convoqué par le Président de l'Association, par tout moyen que le Conseil considère approprié, au moins deux fois entre deux AG. Le Conseil est valablement constitué si 5 Conseillers sur 9 sont présents ou dûment représentés.

Le Conseil a le pouvoir de définir le format d'organisation de ses réunions, physiques ou digitales, ainsi que les procédures et/ou systèmes de vote pendant les réunions du Conseil. Le vote peut être manuel, postal, électronique ou digital, ou par tout moyen que le Conseil juge approprié.

Un Conseiller peut déléguer son vote en donnant procuration à un autre Conseiller. Un Conseiller ne peut être porteur d'une procuration seule.

##### **Article 17**

Le Conseil a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion quotidienne de l'Association.

A moins qu'un pouvoir ne soit, par le CSA belge sur les associations sans but lucratif ou par ces Statuts, explicitement déclaré comme appartenant à l'AG, tous les pouvoirs sont considérés être sous l'autorité du Conseil.

Le Conseil peut nommer un(e) contractuel(le) et déterminer ses fonctions et sa rémunération.

Le Conseil a le pouvoir de déléguer la gestion quotidienne de l'Association ainsi que la signature à un(e) contractuel(le).

## **Article 18**

### a) Relations externes

Le Conseil peut établir ou terminer toute relation opérationnelle, à tout moment, avec toute partie appropriée, personne physique, association de fait ou entité légale, dans l'intérêt de l'Association. Ces partenariats opérationnels sont appelés **Réseaux**.

### b) Relations internes

Le Conseil peut établir ou supprimer, au sein de l'Association, un ou plusieurs **Comités**, éventuellement présidé(s) par un coordinateur ou une équipe coordinatrice. Le cas échéant, le Conseil approuvera un Règlement Intérieur de ce(s) Comité(s).

Le Conseil nomme les membres et le coordinateur de chaque Comité. Le Conseil peut terminer la nomination d'un coordinateur ou d'un membre d'un Comité, à n'importe quel moment.

## **V. LANGUES**

### **Article 19**

Les langues qui sont employées dans les affaires officielles menées par l'Association sont le français, l'anglais et l'espagnol. En cas de difficultés d'interprétation des Statuts et/ou des documents officiels de l'Association, le français fera foi.

Le Conseil doit s'assurer que les compétences suffisantes doivent être réunies au sein du Conseil afin de garantir que les questions linguistiques et culturelles soient correctement abordées.

## **VI. DIVERS**

### **Article 20**

L'Association est représentée dans les accords juridiques, y compris ceux où un fonctionnaire ou un représentant de la loi interviennent, et dans des actions en justice soit par le Président de l'Association, soit par deux Conseillers.

### **Article 21**

L'année comptable est fixée du 1er avril au 31 mars.

### **Article 22**

En cas de dissolution volontaire de l'Association, l'AG nomme deux (2) liquidateurs et définit leurs pouvoirs.

### **Article 23**

En cas de dissolution volontaire ou judiciaire de l'Association, à quel que moment et pour quelle que cause que ce soit, l'actif net de l'Association sera affecté à une association impliquée dans un domaine similaire et ayant des buts semblables à l'Association, en accord avec l'AG.

Un tel accord est pris à une simple majorité de voix (cinquante pour cent (50%) plus un (+1)) des Membres présents ou représentés.

### **Article 24**

Toutes les décisions de l'AG et du Conseil sont enregistrées sous forme de minutes et signées par le Président de l'Association. L'enregistrement des minutes est conservé au siège social où tous les Membres et les tierces parties peuvent les consulter.

### **Article 25**

Tout ce qui n'est pas explicitement déclaré dans ces Statuts est défini par la Loi Belge, en particulier le CSA belge.

Fait à Monaco, le 21 août 2021

Signé Béatrice CELLARIO, Président

# Project de procès-verbal de la 39ème Assemblée générale de l'AITA/IATA asbl, Debrecen Hongrie 24 juin 2023

**1. Ouverture officielle 09:40 et bienvenue à la 39e Assemblée générale de l'AITA/IATA asbl** - Zsigmond Lakó a souhaité la bienvenue aux délégués à l'Université de Debrecen et à l'Assemblée générale (AG) de l'AITA/IATA asbl. Il a présenté le doyen de la faculté des sciences humaines de l'université, le professeur Róbert Keményfi, qui a accueilli les délégués dans l'auditorium de l'université au nom de l'université de Debrecen. Il a cité Peter Brook, qui a déclaré que l'objectif du théâtre est de créer un événement au cours duquel un groupe de fragments est soudainement réuni en une communauté et que la force du théâtre amateur réside dans sa capacité à forger une communauté. Il a fait référence à la devise du festival - *PEACE - Apporter la paix et l'harmonie au monde* - et a demandé aux délégués de regarder les magnifiques vitraux qui ont été restaurés en 2011 après avoir été détruits pendant la Seconde Guerre mondiale. Comme le phénix, symbole de la ville de Debrecen, la mission de l'Université s'est toujours élevée au milieu de l'adversité et a promu la paix entre les peuples, les relations internationales et l'internationalisme : les mêmes objectifs que ceux de l'AITA/IATA. Il a conclu par une citation de Peter Brook : "un espace scénique a deux règles : Tout peut arriver ; et Quelque chose doit arriver" et il a encouragé tous les délégués à poursuivre leur bon travail. Zsigmond Lakó a remercié le doyen et a présenté le président d'AITA/IATA, Aled Rhys-Jones.

**2. Introduction et bienvenue du Président de l'AITA/IATA asbl, Aled Rhys-Jones** - Le Président Aled Rhys-Jones a accueilli les délégués au festival et a remercié le Doyen pour ses mots de bienvenue. Il a noté que la semaine de théâtre avait déjà été assez exceptionnelle et a rappelé quelques conversations liées à la compréhension du théâtre amateur. Au cours du déjeuner, l'un des membres de la compagnie sri-lankaise lui a demandé ce que signifiait le théâtre amateur, car au Sri Lanka, personne n'est payé pour jouer. Il s'en est suivi une conversation fascinante sur la relation entre nous, en tant qu'individus, et les formes d'art que nous choisissons pour satisfaire nos instincts créatifs ; sur la manière dont les individus s'impliquent dans le théâtre amateur et sur le parcours de leur vie à travers le théâtre et la relation qu'ils entretiennent avec le théâtre en tant que forme d'art tout au long de leur vie. La relation entre l'individu et la forme d'art est constante et fait partie d'un continuum créatif. Alors que la relation entre l'individu et le paiement, qui peut être utilisée pour définir si un créatif est un professionnel ou un amateur, change constamment, l'amour du théâtre, de la forme artistique, est la constante qui nous soutient tout au long de la vie.

a. Il a été ravi de voir tant d'amis de la famille AITA/IATA à Debrecen. Certains craignaient que le fait que l'AG soit disponible en ligne ne dissuade les délégués d'y assister en personne. Il a déclaré qu'il se rendait en Hongrie presque tous les ans depuis plus de 30 ans et que la plupart de ses visites avaient un lien avec les arts amateurs et en particulier avec le théâtre. Ce lien a confirmé l'importance de la Hongrie dans le monde du théâtre et sa capacité à faire bouger les choses. Cela les a placés très fermement sur la scène culturelle internationale. L'AITA/IATA est extrêmement redevable aux 10e Olympiades du théâtre pour leur soutien qui a permis au festival de voir le jour. Le président s'est penché sur le chemin parcouru pendant six ans pour mener à bien l'événement de Debrecen, qui avait commencé à l'initiative de l'ancien président Rob Van Genechten en 2017 et, il a été heureux de constater que Rob assistait à l'événement en ligne. Il note que les délégués ont déjà assisté à un théâtre d'excellente qualité dans un nouveau lieu superbe et il remercie Rob d'avoir ouvert le bal. Il remercie également le doyen et l'université

d'avoir accueilli l'Assemblée générale dans cette magnifique salle. Zsigmond Lakó remercie le Président Aled Rhys-Jones et clôt l'ouverture du festival.

b. Le Président Aled Rhys-Jones demande aux délégués de se lever et sollicite une salve d'applaudissements à la mémoire de Bernard Cellario, personnalité clé et travailleur de longue date au sein du Mondial du Théâtre de Monaco, récemment décédé.

**3. Nomination du Président de la 39ème Assemblée générale** - Le Conseil propose Dirk De Corte, Flandres (SGT) comme Président de l'AG.

#### **Approuvé à l'unanimité par un vote à main levée**

a. Le président de séance a demandé aux délégués de couper leurs microphones et a présenté le président de l'AITA/IATA, les membres du Conseil à Debrecen et le conseiller Patrick Schoenstein qui assistait à l'assemblée en ligne. Il présente également aux délégués Ben Schutz, assis à côté de lui, un citoyen américain travaillant à l'Université, qui l'assistera dans les procédures de vote sur Zoom.

**4. Appel de tous les membres représentés à Debrecen et en ligne** - Le président de séance demande à ceux qui sont présents à Debrecen ou qui participent en ligne de confirmer leur présence. Les délégués des **26** membres (centres nationaux) se sont inscrits pour voter, mais tous ne sont pas présents au début de l'AG. Les centres nationaux suivants ont répondu à l'appel :

Autriche - 6 votes ; Catalogne (SGT) - 6 votes ; Danemark - 6 votes ; Estonie - 6 votes ; Iles Féroé - 6 votes ; Flandre (SGT) - 6 votes ; France - 6 votes ; Allemagne (BAG & BDAT) - 6 votes ; Grande-Bretagne (SGT) - 6 votes ; Hongrie - 6 votes ; Italie - 6 votes ; Japon - 6 votes ; Lettonie - 6 votes ; Lituanie - 6 votes ; Monaco - 6 votes ; Fédération de Russie - 6 votes ; Slovénie - 6 votes, Tyrol du Sud - 6 votes ; Espagne - 6 votes. Les pays qui ont rejoint le Zoom plus tard sont l'Indonésie - 6 voix ; la Finlande - 6 voix (par procuration de l'Islande) et d'autres pays ont peut-être rejoint le Zoom plus tard mais ne se sont pas fait connaître.

a. Le président de séance invite ensuite les membres associés qui sont présents à Debrecen ou qui participent en ligne à confirmer leur présence. Les délégués de **11** membres associés s'étaient inscrits pour voter mais tous n'étaient pas présents au début de l'AG. Les membres associés suivants ont répondu à l'appel :

Patrick Russell (Australie) - 1 voix ; Josef Hollos (Autriche) - 1 voix ; Stephen Tobias (Canada, The Saint John Theatre Company) - 1 voix ; Rob Van Genechten (Flandres (SGT)) - 1 voix ; Guy Verzele (Flandres (SGT), de WAANzin) - 1 voix ; Mary Pears (Irlande) - 1 voix ; Paul Percy (Nouvelle-Zélande, Theatre New Zealand) - 1 voix ; Matías González Pinos (Espagne, Federació de Teatre Amateur de la Comunitat Valenciana) - 1 voix. D'autres membres associés peuvent avoir adhéré pendant l'AG.

b. Le président de séance lance un sondage fictif pour tester le système, qui s'avère concluant. Il précise que les résultats des scrutins seront annoncés mais qu'ils ne seront pas affichés à l'écran. Il rappelle aux délégués que le vote se déroulera comme les années précédentes, à savoir que le premier tour de scrutin sera pour les CN avec les Associés dans la salle d'attente et le deuxième tour pour les Associés avec les CN dans la salle d'attente. Il y aura un troisième tour de vote car la Finlande a une procuration et le délégué finlandais ne peut pas être dans deux salles en même temps.

## 5. Adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale

**L'ordre du jour de l'Assemblée générale est adopté à main levée.**

## 6. Proposition du Conseil de mettre fin au mandat de la Conseillère Anna-Karin

**Waldemarson** - Le Président Aled Rhys-Jones explique que le Conseil a reçu une lettre datée du 13 juin 2023 d'Anna-Karin Waldemarson présentant sa démission en tant que Conseillère, ce qui rend ce point de l'ordre du jour redondant.

**7. Désignation des scrutateurs et du Comité de rédaction** - Le Président explique que dans le cas improbable où la rédaction d'un texte serait nécessaire, le Conseil recommande Kevin Dowsett (anglais), Beatrice Cellario (français) et Brigitte et le Conseiller Carlos Taberneiro (espagnol) comme Comité de rédaction. Des scrutateurs - des yeux neutres - ont été chargés de compter le nombre de votes et de confirmer les chiffres finaux à l'écran. Tandis que Ben Schutz examinait les chiffres du vote Zoom sur l'ordinateur, le Conseil a recommandé que Paul Percy (Nouvelle-Zélande) et Ragnhild Arntsen (Observateur de la Norvège) regardent également l'écran et fournissent un examen indépendant des chiffres.

## 8. Acceptation de nouveaux membres (centres nationaux et associés) 2022 – 2023

- Le président de séance a expliqué qu'en vertu de l'article 6 des statuts, tous les membres (centres nationaux et associés) proposés par le Conseil pour devenir membre de l'AITA/IATA devaient être approuvés par l'AG. Trois nouveaux membres centres nationaux et six membres associés figurent dans le livre du forum (FB) à la page 15<sup>1</sup>. Le président de séance a expliqué les procédures de vote et a demandé aux membres de faire preuve de patience car le processus prendrait un certain temps. Il note que deux organisations suédoises ont demandé à adhérer en tant que CN, ce qui est parfaitement possible en vertu de la Constitution révisée. Il rappelle aux délégués que lors du vote, les abstentions ne comptent pas. Le résultat est le suivant

a. Accepter le Centre National FCAT - La Fédération Centrafricaine de Théâtre, République Centrafricaine comme Centre National membre de l'AITA/IATA asbl

**En utilisant le vote en ligne, la FCAT - La Fédération Centrafricaine de Théâtre a été approuvée en tant que Centre national membre (91%) (125 votes).**

b. Accepter Sveriges Arbetarteaterförbund - ATF, Suède en tant que Centre national membre de l'AITA/IATA asbl

**En utilisant le sondage en ligne, Sveriges Arbetarteaterförbund - ATF a été approuvé en tant que membre du centre national (87%) (119 votes).**

c. Accepter le Centre national Amatörteaterns Riksförbund - ATR, Suède comme Centre national membre de l'AITA/IATA asbl

**En utilisant le sondage en ligne, Amatörteaterns Riksförbund - ATR, a été approuvé en tant que membre du centre national (100%) (137 votes).**

---

<sup>1</sup> L'inclusion dans la liste d'un membre associé d'Australie était une erreur.

d. Le président de séance note qu'en raison de problèmes techniques, le vote pour l'approbation des Associés aura lieu plus tard et le président de séance demande à l'AG d'approuver un changement dans l'ordre de l'ordre du jour.

**Cette modification est approuvée à l'unanimité par un vote à main levée.**

**9. Appel à poser des questions écrites aux candidats à l'élection au Conseil** - Le président confirme qu'aucun délégué ne souhaite poser de question écrite.

**10. Approbation du procès-verbal de la 38ème Assemblée générale en ligne par Zoom 23 juillet 2022** - La Présidente signale que le procès-verbal de la 38ème AG se trouve dans le Livre du Forum aux pages 9 - 14. Il n'y a pas de questions et les délégués sont invités à approuver le procès-verbal à main levée.

**Le procès-verbal de la 38ème Assemblée générale (AG) est adopté à main levée.**

**11. Révision de l'AITA/IATA asbl 2022 - 2023**

a. *Examen du Conseil par le Président Aled Rhys-Jones* - Le Président Aled Rhys-Jones a fait état d'une année chargée, en particulier depuis que l'AG se tient annuellement plutôt que tous les deux ans. L'événement le plus important a été la conférence en ligne "*Curtain Up ! The Kids are Back*" Conférence qui s'est tenue le 5 mars 2023. Il s'agissait de la création des conseillers du CY Theatre Group : Sofia Wegelius ; Ksenia Nesterova ; Frank Katoola ; et Edith Coen, étudiante en maîtrise. Le Président Aled Rhys-Jones demande à la Vice-présidente Sofia Wegelius de présenter un bref rapport sur les succès de l'événement.

b. Sofia Wegelius renvoie les délégués aux informations figurant aux pages 19 et 21 du Livre du Forum. Il s'agit d'une nouvelle façon de travailler pour l'AITA/IATA et une réflexion considérable a été menée sur l'événement compte tenu de l'éventail des langues et des fuseaux horaires concernés. Le CY Theatre Group était fier du programme final qui était très polyvalent avec des intervenants du monde entier qui ont parlé de la façon de travailler dans le théâtre avec les enfants et les jeunes. Le CY Theatre Group aurait souhaité un public plus nombreux, mais il a beaucoup appris et envisage d'organiser un événement similaire à l'avenir. Elle a demandé aux délégués s'ils avaient des idées pour de futurs thèmes et elle a dit qu'elle aimerait les entendre.

c. Le Conseil a voulu que les événements offrent aux membres quelque chose qu'ils pourraient offrir à leurs membres et le programme a inclus des codes de réduction pour les membres de l'AITA/IATA et des ateliers gratuits pour les jeunes et les jeunes de cœur. Une leçon a été tirée : il ne faut pas organiser d'événements en parallèle car la traduction n'est pas possible pour les deux événements. Le CY Theatre Group espère proposer un nouvel événement au cours de l'année prochaine.

d. Le président Aled Rhys-Jones note que la répartition des pays participants a été bonne et que l'événement a accueilli des orateurs et de nouveaux contacts des Philippines, de l'Équateur, du Costa Rica, du Pérou, du Pakistan, de l'Ouganda et de Hong Kong. Il note que la construction de ces ponts et la prise de contact avec de nouvelles personnes est une priorité pour le Conseil.

e. Dans le prolongement de son dernier rapport, le Conseil s'est efforcé de créer une équipe de personnes capables d'assumer des responsabilités et d'apporter quelque chose à l'organisation, ce qui a bien fonctionné dans l'ensemble. Mais malheureusement, il a dû faire état d'un maillon faible dans l'équipe et il a lu un extrait de son rapport concernant l'ancienne trésorière, la conseillère Anna-Karin Waldemarson. Après avoir rencontré des problèmes liés à la gestion

financière de l'Association, le Conseil a décidé, le 30 mai 2023, de suspendre le mandat d'Anna-Karin Waldemarson afin d'éviter que la réputation de l'Association ne soit entachée. Mme Waldemarson a présenté sa démission le 13 juin. Il s'agissait de sa première communication avec le Conseil depuis la fin du mois de mars. Le Conseil a pris des mesures positives pour gérer la situation et lui a initialement retiré le rôle de trésorière le 2 mai 2023.

f. L'AITA/IATA a souscrit à un nouveau logiciel de comptabilité et, avec le soutien de l'ancienne trésorière Villy Dall et des contrôleurs financiers Mats Wenlöf et Dirk De Corte, le secrétariat Anne Gilmour et le président ont travaillé avec Michalis Karampelis pour créer un nouveau jeu complet de comptes. À l'avenir, Anne Gilmour gèrera la comptabilité au jour le jour, tout en bénéficiant d'une formation complète. Un nouveau compte PayPal sera créé et le Conseil cherchera à nommer un nouveau trésorier au sein du Conseil, sans droit de vote, jusqu'à la prochaine AG, conformément à l'article 15 de la Constitution.

g. Le Président Aled Rhys-Jones note que la période a été difficile et qu'il est limité dans ce qu'il peut dire, mais que le manque de communication, l'absence aux réunions et le manque de paiement et de gestion quotidienne de l'Association ont conduit le Conseil à prendre des mesures immédiates. Il est heureux de constater que l'AITA/IATA est sur le point de résoudre ce problème.

h. Le Conseil rendra compte des futurs festivals et événements prévus vers la fin de l'AG, mais le Président Aled Rhys-Jones a rassuré les délégués en leur disant que beaucoup de travail était effectué en coulisses pour que ces événements se concrétisent. Ici, à Debrecen, les délégués ont pu se rencontrer et discuter de sujets et ce fut l'occasion pour les délégués de faire savoir au Conseil s'ils pensaient pouvoir accueillir un festival, peut-être un festival différent et qui ne suit pas le modèle " habituel ". Le festival AITA/IATA Spots Op West qui s'est tenu en 2017 à Westouter, en Flandre (SGT), a été un festival international qui s'est tenu dans un petit village et qui était très différent du festival AITA/IATA " normal ", mais il a fonctionné et a bien fonctionné. Il pense qu'il existe de nombreux " modèles " possibles avec lesquels AITA/IATA pourrait travailler et qu'un festival pourrait avoir un objectif différent - par exemple les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants, les jeunes, etc. Il a demandé aux délégués de voir si AITA/IATA pouvait changer l'image d'un festival présenté tous les deux ans et il a demandé aux délégués de l'aider. Le Conseil a également cherché des personnes pour accueillir le Conseil pour des réunions en face à face et bien qu'il soit possible d'utiliser Zoom, les réunions en face à face sont nécessaires pour construire une équipe et rassembler les gens pour créer de nouvelles idées. Bien que quelques offres aient été reçues, le Conseil est toujours à la recherche de nouvelles personnes. Il demande aux délégués de réfléchir à la possibilité d'associer une réunion à un événement, qu'il s'agisse d'un festival, d'une session de formation ou d'une conférence, et les invite à faire part de leurs suggestions au Conseil.

i. Le Président Aled Rhys-Jones signale que les élections vont avoir lieu et que le Conseil va perdre deux membres : Tim Jebson, vice-président depuis deux ans, et Frank Katoola, qui ont tous deux joué un rôle important au sein de l'organisation. Frank a longtemps siégé au sein de l'ancien Comité permanent pour l'enfance et la jeunesse, mais n'a pas toujours été en mesure de participer aux réunions du Conseil en raison de la difficulté à percevoir une ONG internationale en Ouganda. Il remercie Tim et Frank pour leur travail et leur contribution au cours des deux dernières années et les délégués les applaudissent.

j. Aucune question n'est posée.

## **L'examen du Conseil est approuvé à main levée.**

### **12. Examen des finances 2022 - 2023**

- a. *Examen des finances et approbation du rapport financier* - Le président de séance renvoie les délégués aux pages 37 et 38 du Forum Book et note que le président Aled Rhys-Jones fera rapport sur les finances en l'absence d'un trésorier.
- b. Le Président Aled Rhys-Jones a indiqué que les comptes n'avaient été préparés que récemment, ce qui expliquait la publication tardive du Livre du Forum, mais il a tenu à souligner qu'ils avaient été préparés avec le plus grand soin, l'exactitude étant la question la plus importante. L'AITA/IATA est convaincue qu'une ligne de fond exacte a été établie dans un ensemble de comptes exacts.
- c. En ce qui concerne les revenus pour l'année financière (FY) du 1er avril 2022 au 31 mars 2023, il pense qu'ils sont explicites en termes de ce que l'AITA/IATA a reçu. Il note le chiffre de 2.300 € qui sont des fonds reçus de l'Institut Goethe pour la *Curtain Up !* Conférence. Les principales différences dans ces comptes par rapport aux chiffres de l'année dernière sont les 1 222,81 € pour les revenus d'exploitation divers qui représentent principalement les frais commerciaux de l'association canadienne Saint John Theatre Association qui a payé AITA/IATA pour la marque de l'événement théâtral en ligne qui s'est tenu en février 2023. Il s'agissait également d'un nouveau départ pour AITA/IATA, qui avait travaillé avec le conseiller Stephen Tobias pour sélectionner les pièces et gérer le processus de candidature.
- d. Les frais de sous-traitance sont les frais de secrétariat et il note également l'augmentation substantielle des frais d'Internet et de Web qui reflète la mise à jour de l'offre Zoom qui propose une fonction de traduction. Les frais juridiques de 1 391,50 € reflètent le besoin de conseils et d'actions pour faire face à la situation engendrée par les difficultés avec l'ancien trésorier.
- e. Le Président Aled Rhys-Jones note qu'au titre des revenus et coûts extraordinaires, la reprise de provisions de 1 257 euros se réfère à un fonds destiné à développer le site Internet de la Journée mondiale du théâtre (WTD), qui n'a pas été dépensé et qui a donc été repris. Les autres charges extraordinaires concernaient le compte PayPal : ce système permettait aux membres de payer leur cotisation sur un compte PayPal, ce qui était une meilleure solution pour certains pays. Cette option a été gérée efficacement pendant plusieurs années par les trésoriers précédents, mais le récent hiatus financier a empêché le Conseil de produire une déclaration attestant du montant reçu sur le compte PayPal (1 640 €) lorsque les comptes ont été établis le 31 mars 2023. Par conséquent, une charge extraordinaire de 1 640 € a dû être comptabilisée car le compte PayPal a dû apparaître dans les livres à 0 € alors qu'il aurait dû être de 1 640 €.
- f. En résumé, il y a eu un revenu opérationnel total de 22 037,78 € et un coût opérationnel total de 20 910,01 €, ce qui a donné un excédent opérationnel de 1 127,77 €. Mais, compte tenu des charges extraordinaires qui ont dû être déduites et des recettes extraordinaires qui ont dû être ajoutées, il reste un petit excédent de 400,38 €.
- g. Passant au bilan, le Président Aled Rhys-Jones note que les 3.300 € correspondent aux fonds de l'Institut Goethe et de la Saint John online Commercial Fee qui se rapportent à l'activité de 2022/23 et qui ne sont pas parvenus avant le 31 mars 2023 mais qui ont été reçus depuis. Il attire l'attention des délégués sur la provision pour frais juridiques de 1 391,50 € et propose une

explication des frais en bas de page : les frais reportés et les produits à recevoir de 15 463 €. Il a noté qu'AITA/IATA facturait les frais aux membres en janvier pour l'année financière suivante et que ce chiffre représentait les membres qui avaient payé à l'avance pour l'année suivante. Le total au 31 mars 2023 sur le compte bancaire était de 14 680,10 € et le total sur le compte d'épargne était de 65 430 €, soit un total de 80 110 €, ce qui, avec les créances attendues, donne un total de 83 410 €.

h. La Présidente remercie le Président Aled Rhys-Jones pour ses explications et note que le bénéfice global pour l'exercice 2022 / 23 est de 400,38 € après une provision pour le compte PayPal d'environ 1 640 €. Il n'y a pas de questions.

**Le rapport financier est accepté à l'unanimité par le vote en ligne.**

i. *Décharge aux conseillers* - Le Président explique aux délégués qu'il s'agit d'une obligation légale. Les délégués étaient membres d'une organisation et en étaient légalement les propriétaires, bien que, l'AITA/IATA étant une organisation à but non lucratif, les délégués ne possédaient pas d'actions. En élisant un Conseil, les membres délèguent le pouvoir et la responsabilité de gérer l'Association à ces Conseillers et leur font confiance pour ne rien faire qui soit contraire à l'intérêt de l'organisation. Chaque année, le Conseil se présente aux membres lors d'une Assemblée générale et le Président explique que s'ils estiment que le Conseil a fait du bon travail, les délégués lui donneront décharge. Cela signifie que les délégués ne peuvent tenter aucune action en justice contre le Conseil, à moins qu'ils ne commettent des infractions pénales telles que le vol. Compte tenu de la particularité de la situation décrite par le Président Aled Rhys-Jones en ce qui concerne Anna-Karin Waldemarson, il est proposé de donner décharge aux conseillers, à l'exception d'Anna-Karin Waldemarson. Le Président Aled Rhys-Jones confirme que cette procédure a été recommandée par les conseillers juridiques.

**À l'issue du vote en ligne, la décharge au Conseil, à l'exception d'Anna-Karin Waldemarson, est acceptée à l'unanimité.**

**13. Préparation des élections** – Le président a noté que tous les deux ans, l'AG élit quatre conseillers (en plus du président). Il y avait quatre postes vacants et quatre candidats s'étaient présentés aux élections. En raison de la démission tardive d'Anna-Karin Waldemarson, le Conseil continuerait avec huit plutôt que neuf conseillers. Deux des candidats étaient déjà au Conseil, les conseillers Stephen Tobias et Carlos Taberneiro et deux nouvelles personnes s'étaient présentées. Il s'agissait de Kelli McLoud-Schingen, USA et Heidi Troi, Sud Tyrol. Toutes les déclarations d'intention des candidats figuraient dans le Forum Book, mais on leur a demandé s'ils souhaitaient faire une déclaration supplémentaire.

a. Stephen Tobias, Canada, a déclaré qu'il était fier d'être à Debrecen et privilégié d'être membre du Conseil pendant deux ans et a remercié le président Aled Rhys-Jones et le Conseil pour leur travail, et a spécialement remercié Tim Jebesen et Frank Katoola pour leur travail et cela a été formidable de travailler avec eux. Il accordait une grande valeur à ce qu'il avait appris au cours des dernières années sur la manière de rester connecté grâce à la technologie et il était fier que son entreprise ait pu organiser un festival numérique en ligne. Ils avaient pu partager avec le monde à partir d'une communauté assez isolée au Canada et il espérait que cela continuerait à l'avenir. Il avait été formidable de rencontrer des délégués cette semaine et il espérait avoir l'occasion de parler avec davantage de délégués.

b. Carlos Taberneiro, Espagne, s'est référé à sa déclaration dans le Livre du Forum et a demandé aux délégués de lire les trois dernières phrases qui exprimaient sa véritable intention qu'il était important que dans cette organisation toutes les opinions et opinions soient prises en compte, car davantage de membres étaient nécessaires. Il tient également à remercier tout le travail accompli par le Président et, malgré les difficultés techniques, il tient également à saluer les nouveaux députés.

c. La troisième candidate, Kelli McCloud-Schingen des États-Unis, n'était pas présente à Debrecen ni dans la salle numérique, les délégués ont donc été renvoyés à sa déclaration dans le Forum Book.

d. La quatrième candidate Heidi Troi du Tyrol du Sud était dans la salle numérique et la présidente l'a accueillie et lui a demandé si elle souhaitait ajouter quelque chose. Elle a noté qu'elle venait de la partie germanophone de l'Italie, mais elle n'a pas souhaité ajouter grand-chose à sa déclaration mais a noté qu'elle organisait régulièrement des festivals et souhaitait promouvoir davantage de festivals à l'avenir au sein de l'AITA/IATA.

e. Le président a noté que les difficultés techniques d'approbation des six membres associés seraient résolues au cours du déjeuner. Après ce processus de vote, l'élection des conseillers aurait lieu.

### **Déjeuner**

**Retour au point 8 de l'ordre du jour** - Le président a demandé aux délégués de passer à l'approbation de six membres associés en utilisant une nouvelle procédure technique. Il a demandé aux délégués de regarder la fonction de chat dans Zoom où ils trouveraient un lien vers un formulaire de vote Google qui offrirait la possibilité de cocher plusieurs cases. Si tous les nouveaux membres associés étaient acceptés, ils pourraient alors voter lors de l'élection des conseillers. Il a noté qu'il y aurait deux salles de sous-commission, une pour NC et une pour les associés. Chaque salle de sous-commission aurait un lien vers le formulaire Google où les délégués pourraient voter. La seule exception était la déléguée de la Finlande qui portait la procuration de l'Islande et elle voterait par papier.

f. Accepter Sighnaghai Theatre, Géorgie en tant que membre associé de l'AITA/IATA asbl

**À l'aide du sondage en ligne, Associate Sighnaghai Theatre a été approuvé à l'unanimité en tant que membre associé**

g. Accepter le théâtre "skhveni" de l'Université d'État Ivane Javakhishvili de Tbilissi, Géorgie, en tant que membre associé de l'AITA/IATA asbl

**À l'aide du sondage en ligne, le théâtre "skhveni" de l'Université d'État Ivane Javakhishvili de Tbilissi a été approuvé à l'unanimité en tant que membre associé**

h. Accepter Troupe Dramatique pour la Création Artistique, Maroc en tant que Membre Associé de l'AITA/IATA asbl

**À l'aide du sondage en ligne, Associate Dramatic Troupe for Artistic Creation, a été approuvé à l'unanimité en tant que membre associé**

i. Accepter Proster Theatre, Serbie en tant que membre associé de l'AITA/IATA asbl

**À l'aide du sondage en ligne, Proster Theatre a été approuvé à l'unanimité en tant que membre associé**

j. Accepter l'association de théâtre Partizánske, Slovaquie en tant que membre associé de l'AITA/IATA asbl

**À l'aide du sondage en ligne, Theatre Association Partizánske a été approuvé à l'unanimité en tant que membre associé**

k. Accepter Koma Sanoe, Syrie en tant que membre associé de l'AITA/IATA asbl

**À l'aide du sondage en ligne, Koma Sanoe a été approuvé à l'unanimité en tant que membre associé**

**Retour au point 13 de l'ordre du jour - Élection des candidats** – Le président a rappelé aux délégués qu'il s'agissait de questions à choix multiples et que le vote aurait lieu dans les salles d'attente et non dans les salles de sous-commission. Après le vote, le président de séance a confirmé que les candidats avaient reçu les votes suivants :

- Le candidat Stephen Tobias a obtenu 100 % des voix (126 votes)
- Le candidat Carlos Taberneiro a obtenu 95 % des voix (120 votes)
- La candidate Kelli McLoud-Schingen a obtenu 98 %
- La candidate Heidi Troi a obtenu 100% des votes (126 votes)

l. Le président a noté dans l'ordre du jour que c'était le moment où les membres sortants du Conseil partaient et les membres nouvellement élus prenaient leur place. Le vice-président sortant Tim Jebesen a quitté son poste et a rejoint le corps de l'AG.

**14. Projets futurs de l'AITA/IATA** - Le Président Aled Rhys-Jones a accueilli Heidi Troi et Kelli McLoud-Schingen au Conseil et a salué le retour des Conseillers Carlos Taberneiro et Stephen Tobias. Il a noté que la priorité immédiate du Conseil serait de remédier à l'absence d'un trésorier et de mettre en œuvre une formation interne en comptabilité. En ce qui concerne le trésorier, le Conseil amènerait une personne appropriée au Conseil en tant que personne nommée sans droit de vote. Il remercie Mats Wenlöf, l'un des deux contrôleurs financiers de l'AITA/IATA, qui se retirera de ce rôle pour son travail. Il demande que toute personne intéressée à assumer le rôle de Contrôleur Financier le contacte. L'individu serait nommé à l'AG de l'année prochaine, mais il était acceptable que l'AITA/IATA continue avec un contrôleur financier.

a. Le président a expliqué que le rôle était de vérifier que tout dans les comptes est financièrement conforme et a été correctement exécuté ; que les soldes de trésorerie à la fin de l'Exercice ; et que le relevé bancaire confirme les fonds en banque. Il faut également vérifier que les dépenses effectuées sont conformes aux décisions du Conseil et au budget voté. Il s'agit donc principalement d'un contrôle procédural de la prise de décision. Selon la loi belge, il n'est pas obligatoire d'avoir des contrôleurs financiers pour les organisations sans but lucratif de la taille d'AITA/IATA, mais AITA/IATA l'a fait dès le début.

b. Le Président Aled Rhys-Jones a rappelé que trois groupes de travail avaient été mis en place suite à son élection à Monaco en 2021 et qu'ils seraient renouvelés après les élections. Il a demandé à Sofia Wegelius de faire rapport sur les questions de capacité numérique. Elle a noté que le Conseil voulait utiliser la technologie pour trouver un moyen d'atteindre les nombreux groupes qui ne connaissent rien à l'AITA/IATA. L'Association voulait essayer de visualiser la quantité de théâtre amateur là-bas dans le monde qui aiderait quand l'AITA/IATA parlait aux politiciens. Elle a annoncé une nouvelle fonctionnalité sur le site Web de l'AITA/IATA, une carte qui

montrerait l'emplacement de nos membres du monde entier, dont elle espérait qu'elle fonctionnerait très bientôt et permettrait aux membres de se repérer sur la carte. Elle a demandé aux délégués de bien vouloir en informer leurs théâtres et de les encourager à se montrer sur cette carte.

c. Elle a également annoncé le lancement d'un compte Instagram [weareamateurtheratre](#). Ce serait organisé par un groupe de théâtre amateur différent chaque semaine pour leur permettre de présenter leur travail au monde. Elle a demandé aux délégués de bien vouloir faire savoir au Secrétariat s'ils avaient une compagnie ou un événement théâtral qui souhaiterait héberger le site pendant une semaine. Le Conseil était conscient que tous les pays n'autorisaient pas l'accès à Instagram, mais l'AITA/IATA pouvait publier en leur nom. Le président Aled Rhys-Jones a trouvé ce projet passionnant et innovant et a exhorté les délégués à s'inscrire et à s'impliquer.

d. Le président Aled Rhys-Jones a noté que Carlos Taberheiro dirigerait l'examen et la relance du projet de la Journée mondiale du théâtre après Noël. Le sous-groupe des enfants et des jeunes tiendrait un débriefing complet du rideau en ligne ! L'événement Kids are Back pour capturer les leçons apprises et aider à créer de nouveaux événements. Le Conseil travaillera également avec l'événement [Drama in Education](#), du 22 au 27 mars 2024, dont les délégués entendront bientôt parler davantage de Dagmar Höfferer.

e. Le Conseil entreprendra également une campagne concertée d'adhésion pour encourager les groupes à adhérer à l'AITA/IATA, surtout maintenant qu'il est possible d'encourager les gens à devenir des associés moyennant une cotisation relativement abordable. Le président Aled Rhys-Jones a noté que les priorités définies à Monaco en 2021 comprenaient la nécessité de revoir l'administration de l'organisation et de commencer à créer des événements. Il a estimé que le moment était venu de montrer aux groupes ce que l'AITA/IATA pouvait offrir, ce qui encouragerait les groupes à se joindre. L'AITA/IATA demandera l'aide de ses membres pour trouver de nouveaux groupes et membres pour rejoindre la famille AITA/IATA.

f. Il a noté que le Conseil espérait avoir une réunion du Conseil en personne avant Noël ainsi qu'une ou deux réunions Zoom en ligne. Il n'y a pas eu de commentaires.

**15. Autres propositions soumises à l'examen de l'Assemblée générale** – le Président a noté qu'aucune proposition n'avait été soumise. Il a également noté qu'à la suite de l'approbation des six membres associés, l'AITA/IATA comptait 32 centres nationaux et 59 membres associés, ce qui porte le total à 91. Il espère que d'ici la prochaine AG, le total pourrait atteindre 100.

**16. Budget 2023 – 2024** – Le président Aled Rhys-Jones a renvoyé les délégués à la dernière page du Forum Book qui détaille le budget d'un an basé sur les modèles de dépenses des deux dernières années. Il a relevé des revenus d'adhésion d'environ 19 000 € et il était également prévu de lever 3 000 €, un chiffre qui avait été géré au cours de l'année écoulée, soit un revenu total prévu de 22 000 €. Les dépenses comprenaient 13 200 €, soit le contrat du secrétariat qui est resté statique au cours des 10 dernières années. Au fur et à mesure que l'AITA/IATA devient plus proactive et que la charge de travail augmente, il note qu'une augmentation initiale de 10 % de ce chiffre a été incluse. Les délégués avaient été informés de l'augmentation de l'utilisation de la technologie, en particulier Zoom, mais les autres chiffres étaient principalement conformes aux dépenses passées. Il n'y a pas de chiffre pour l'amortissement car nous n'avons pas d'actifs fixes amortissables. Le chiffre de la radiation des fonds PayPal de 1 250 € reflétait l'incertitude quant aux fonds qui seraient reçus du compte PayPal. Avant-hier, le compte bancaire avait reçu des

fonds du compte PayPal, mais il n'y avait pas eu suffisamment de temps pour concilier ce qui avait été reçu avec ce qui était attendu. Ce chiffre représentait donc le chiffre prévu au moment de la publication du budget. Un budget d'équilibre avait été préparé, mais comme des fonds avaient été reçus du compte PayPal, l'image globale serait un peu meilleure à la fin de la journée. Le président de séance est intervenu dans son rôle de contrôleur financier et a noté que la radiation serait, en réalité, de 0 € car les provisions constituées pour les fonds PayPal ont été reçues. Il n'y avait pas de questions.

### **Grâce au sondage en ligne, le budget a été accepté à l'unanimité.**

**17. Rapport sur PAT Toyama 2022<sup>2</sup>** - M. Yukihito Funamoto, président japonais du Centre national du Japon et vice-président de PAT (Performing Arts Toyama) a été invité au micro pour rendre compte de PAT 2022. Une vidéo de l'événement a été montrée aux délégués pendant qu'il parlait. Il a remis à Tamami Arikawa le secrétaire général de la PAT. Elle a noté que PAT et Toyama ont travaillé dur ensemble pour réaliser le festival qui se tenait depuis 20 ans. Le festival avait duré plus de 5 jours - du 30 juillet au 3 août 2022 - mais avait été reporté en 2020 à cause du COVID. Pour l'événement 2022, des candidatures ont été reçues de 46 groupes de 35 pays, parmi lesquels 19 groupes de 19 pays ont été sélectionnés. Mais, en raison des restrictions COVID, il y a eu la participation finale de 9 pays, mais un total de 69 groupes internationaux et locaux se sont produits avec environ 2 000 participants. Divers échanges interculturels tels que des ateliers et une exposition d'art avec 150 photos du monde entier ont également eu lieu. Ils avaient également introduit un système de streaming de l'événement pour les personnes extérieures au festival. PAT était ravi d'accueillir autant d'enfants sur scène et a accueilli la participation d'environ 420 bénévoles. Les enfants ont dit qu'ils approfondiraient leur amitié et transmettraient leurs sentiments amicaux en participant et en créant avec des adultes. Toyama espérait sincèrement que cette activité contribuerait à la paix mondiale et au nom de PAT et du comité de Toyama, Tamami a remercié le président Aled Rhys-Jones pour son soutien et tous ceux qui sont venus à l'événement, y compris Béatrice Cellario et Mary Pears, qui a participé à tous les événements PAT depuis 1983 et M. Paddy O'Dwyer et M. Josef Hollos et tous les amis internationaux qui ont participé.

**18. 25e Congrès sur le théâtre dans l'éducation, 22 - 27 mars 2024<sup>3</sup>** - Dagmar Höfferer a été invitée au micro et a parlé de sa présentation PowerPoint et a invité tous les délégués à venir au Congrès sur le théâtre dans l'éducation en mars à Retz, en Autriche. Elle a noté que le thème du Congrès était : Chaque enfant compte... la place des jeunes dans le monde, qui est un objectif de développement durable de l'UNESCO et qui sera débattu lors du Congrès. Il y avait un appel à communications et à meilleures pratiques et il y aurait de nombreux programmes supplémentaires. Dagmar a noté que ce serait une célébration de 50 ans de théâtre dans l'éducation en Autriche et tous ont été invités à l'événement qui se déroule dans un endroit magnifique avec du bon vin.

---

<sup>2</sup> La présentation et la vidéo sont sur le site Web de l'AITA/IATA sur la page avec le FB de la 39ème Assemblée Générale.

<sup>3</sup> La présentation se trouve sur le site Web de l'AITA/IATA sur la page avec le Forum Book de la 39ème Assemblée Générale.

a. Le président Aled Rhys-Jones a remercié Dagmar et a ajouté que l'AITA/IATA chercherait à offrir 3-4 bourses pour aider les jeunes à assister à l'événement en Autriche, bien que les détails doivent encore être convenus par le Conseil, l'objectif serait d'aider ceux des pays moins développés.

**19. Lieu hôte de la 40e AG en 2024** - Le président Aled Rhys-Jones a noté qu'il n'y avait pas encore d'événement physique prévu et qu'il serait possible d'avoir un événement Zoom. Mais comme tous les délégués ont apprécié les avantages de se rencontrer en personne, il leur a demandé de bien vouloir le contacter et de lui faire savoir s'ils souhaitaient organiser cet événement.

**20. Festival mondial du théâtre pour enfants de Lingen 2025** - Stephan Schnell est venu au micro et a lu un texte au nom de son collègue Nils Hanraets qui a envoyé ses salutations aux délégués mais n'a malheureusement pas pu rejoindre l'AG en personne. Il a indiqué qu'en raison de diverses circonstances, notamment l'impact du COVID, le Festival mondial du théâtre pour enfants qui devait se tenir à Lingen en 2024 avait été reporté à 2025. Il a remercié le président Aled Rhys Jones pour son excellente coopération et sa volonté de trouver une solution commune et a maintenant pu annoncer que TPZ et la ville de Lingen accueilleraient l'événement du 27 juin au 4 juillet 2025 dans le cadre du 1 050 anniversaire de la ville de Lingen et accueillerait des amis du théâtre du monde entier. Stephan a demandé aux délégués de réserver la date.

**21. Notification du lieu d'accueil de la 41e AG 20 – 27 août 2025 (Monaco)<sup>4</sup>** – Béatrice Cellario est venue au micro et a remercié tout le monde pour l'opportunité de faire cette présentation en tant que Présidente du Studio de Monaco : le Vice-Président du Studio de Monaco était également présent. L'événement durera huit jours - mercredi 20 - mercredi 27 août - et sera le 18e Mondial du Théâtre à Monaco. Il a eu lieu pour la première fois en 1957, puis tous les quatre ans. C'était autrefois un festival de dix jours, mais cela a été réduit en 2021 à 6 jours avec 15 compagnies mais en 2025 ce sera un festival de huit jours avec 22 groupes, dont 18 viendront de l'AITA/IATA. Il y aura des colloques et deux ateliers de 3 jours chacun ainsi qu'une soirée de clôture. Il y aura un appel à candidatures en janvier 2024 qui sera envoyé à tous les membres de l'AITA/IATA avec une date limite de candidature d'octobre 2024 et le comité mixte (pour sélectionner les groupes) se tiendra en janvier 2025. L'AG de l'AITA/IATA se tiendra au milieu du festival pendant le week-end avec les comités régionaux le vendredi 22 août et le Forum et l'AG sur deux jours (23 - 24 août) le week-end. Les coordonnées sont [mondialduthetheatre@monte-carlo.mc](mailto:mondialduthetheatre@monte-carlo.mc) Elle se réjouissait de vous retrouver à Monaco.

**22. Divers** - Joke Quaghebeur, Opendoek, le NC de Flandre (SGT) est venu au micro. Elle a noté qu'ils espéraient organiser un Festival mondial du théâtre pour enfants en 2026 dans la ville d'Anvers. Ils avaient collaboré avec Event Flanders et l'AITA/IATA. Ils espéraient entrer en contact avec autant de professeurs de théâtre que possible et souhaitaient collaborer avec Dagmar Höfferer. Les dates n'ont pas encore été convenues, mais ce sera probablement en juillet 2026 et elle a demandé aux délégués de passer le mot.

**23. Clôture de la 39ème Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl** – Le Président a remercié les délégués pour leur patience et s'est excusé pour les difficultés techniques et a

---

<sup>4</sup> La présentation se trouve sur le site Web de l'AITA/IATA sur la page avec le Forum Book de la 39ème Assemblée Générale.

remercié les techniciens et les traducteurs. Il a remercié tout particulièrement Ben Schutz, son assistant droit qui, il y a 24 heures, ne savait rien de l'AITA/IATA.

a. Le président Aled Rhys-Jones a remercié tout le monde d'avoir assisté à l'AG et d'être resté pour la journée et a noté que personne ne serait à Debrecen s'il n'y avait pas eu les Jeux olympiques de théâtre dont il voulait en savoir plus. À l'avenir, peut-être que l'AITA/IATA devrait essayer de coïncider avec des événements similaires. Il a remercié János Regős, Zsigmond Lakó et sa femme Alexandra Mihály pour leur incroyable travail d'organisation de l'événement. Il espère que les délégués apprécient que les derniers mois aient été difficiles pour l'organisation et remercie tout le monde d'avoir été patient avec nous. Il a remercié Anne Gilmour pour le travail considérable qu'elle avait entrepris et a également remercié Ben pour son travail avec le président de séance. Des remerciements ont également été adressés à Ragnhild Arntsen et Paul Percy pour leur travail en tant qu'«yeux innocents» scrutant les votes. Alors qu'ils étaient tous les deux des visages totalement nouveaux pour l'AITA/IATA, parce qu'ils continuaient à monter sur scène, tous les délégués savaient maintenant qui ils étaient. Il a également remercié Michalis Karampelis pour son travail dans les coulisses rassemblant les comptes qui avait été un effort considérable. Il a remercié le Président Dirk De Corte, un gentleman et un bon ami qu'il connaissait depuis de nombreuses années et, sans sa connaissance du droit belge et sa capacité à gérer Zoom, il ne pouvait pas imaginer comment l'AITA/IATA aurait pu s'en sortir : sa connaissance de l'entreprise, son travail en tant que « chambre constitutionnelle » de l'AITA/IATA et sa contribution à l'organisation étaient incommensurables. Et le dernier mais non le moindre Conseil : il a fait remarquer que nous faisons bouger les choses, malgré le récent « hoquet ». Il les a remerciés ainsi que les délégués pour leur patience et leur confiance continue et pour le soutien unanime au budget.

Clôture de la 39ème Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl à 15h30.

## Membres actuels de l'AITA/IATA asbl

### Chiffres d'adhésion à l'AITA/IATA asbl au 29 mai 2024 :

Membres (Centres nationaux)	<b>25</b>
Membres (Associés)	<b>58</b>
<b>Pays et territoires représentés</b>	<b>48</b>

### Nouvelles demandes d'adhésion à accepter par l'Assemblée générale :

<b>Bangladesh :</b>	Membre associé – Blackflame Theatre
<b>Allemagne :</b>	Membre associé - Theater am Olgaek e.V.
<b>Géorgie :</b>	Membre associé - Theater School-Studio „Berikebi“
<b>Malaisie :</b>	Membre associé – Chow Drama Theatre
<b>Mexique :</b>	Membre associé - Monterrey Performing Arts Academy
<b>Turquie :</b>	Membre associé - Melike Ersoy
<b>États-Unis :</b>	Membre associé - Georgian Youth Theatre

## Conseil AITA/IATA asbl 2023 - 2024

Président	Aled Rhys-Jones (Grande-Bretagne)
Conseiller (Vice-président)	Sofia Wegelius (Finlande)
Conseiller (Trésorier à partir du 25/10/2023)	Patrick Schoenstein (France)
Conseillère	Kelli McLoud-Schingen (États-Unis)
Conseillère	Ksenia Nesterova (Russie)
Conseiller	Carlos Taberheiro (Espagne)
Conseiller	Stephen Tobias (Canada)
Conseillère	Heidi Troi (Tyrol du Sud, Italie)
Conseiller (Trésorier jusqu'au 2 mai 2023)	Anna-Karin Waldemarson (Suède)

***Démissionnaire le 13/06/2023.***

## Réunions du Conseil AITA/IATA asbl 2023 - 2024

Depuis la dernière Assemblée générale hybride qui s'est tenue à l'Université de Debrecen, en Hongrie, et via Zoom le 24 juin 2023, le Conseil de l'AITA/IATA s'est réuni :

- 25 juin 2023 Debrecen (post-GA)
- 5 septembre 2023 Réunion Zoom en ligne
- 30 novembre - 2 décembre 2023 Théâtre de Midland, Texas, États-Unis
- 11 janvier 2023 Réunion Zoom en ligne
- 8 mars 2023 Réunion Zoom en ligne
- 10 mai 2023 Réunion Zoom en ligne

## Rapport d'activité du Conseil 2023 - 2024

Chers membres de l'AITA/IATA

La dernière fois que nous nous sommes réunis pour notre Assemblée générale, c'était à l'occasion du Festival mondial AITA/IATA asbl à Debrecen, Hongrie 2024, organisé en partenariat avec l'Association hongroise du théâtre amateur et les 10<sup>th</sup> Olympiades du théâtre. Le festival a été un succès exceptionnel et l'emplacement et les espaces de théâtre ont permis un festival international de théâtre amateur véritablement positif et entièrement collaboratif, égalitaire. Les participants au festival, les spectateurs et les délégués de l'AG se sont réunis pour profiter d'un événement fantastique bien organisé et d'une qualité théâtrale extrêmement élevée. Organisateurs locaux : János Regös, Zsigmond Lakó et Alexandra Mihály ont fait un travail remarquable pour organiser un festival merveilleux et agréable. Debrecen 2023 restera dans les mémoires... et l'un de mes souvenirs les plus marquants est la photo postée sur les médias sociaux par tous les membres de l'AITA/IATA, de la session d'ouverture de l'AG hybride à l'Université de Debrecen... avec des délégués se rassemblant autour du podium pour résoudre quelques problèmes de connexion internet... cette image décontractée, capturée par Noomi Reinert des Iles Féroé, de 14 nationalités différentes coopérant dans le meilleur intérêt de l'organisation... symbolisant l'éthique même de l'AITA/IATA...

Suite à la démission de notre ancien trésorier et aux difficultés rencontrées dans la gestion financière de l'association en vue de l'AG de Debrecen, le Conseil a nommé Patrick Schoenstein au poste de trésorier. Afin de faciliter la gestion des comptes à l'avenir, le Conseil a décidé de faire

appel à un comptable externe. De plus amples informations à ce sujet seront présentées dans le rapport financier à l'AG en ligne du 15 juin 2024.

L'année a été bien remplie et pourtant nous aurions aimé accomplir encore plus...

J'ai été très heureux de participer au festival FITAG à Gérone, en Espagne, pour une deuxième année consécutive en août 2023. Sous la nouvelle direction de Xavier Valenti, j'ai soutenu ce qui est devenu l'un des plus grands festivals annuels de théâtre amateur en Europe. J'ai également profité de l'occasion pour prendre un café et discuter avec le nouveau président du Centre national espagnol ESCENAMATEUR, Alejandro Cavadas.

J'avais réservé des billets d'avion pour assister au festival FITAS à Agadir, au Maroc.

Malheureusement, un tremblement de terre majeur au Maroc a entraîné le report de cet événement à plus tard dans l'année et je n'ai pas pu me rendre aux nouvelles dates en raison d'un conflit d'horaire avec une réunion du Conseil. Peut-être que cette année...

En tant qu'observateur, j'ai assisté à la troisième et dernière session de " l'étape 1 " du projet de développement du réseau NEATA à Reykjavik, en Islande, du 10 au 12 octobre 2023. C'était la deuxième fois que j'avais l'occasion de discuter avec les membres de l'AITA/IATA qui font partie de NEATA : le Danemark, l'Estonie, les îles Féroé, la Finlande, l'Islande, la Lettonie, la Lituanie, la Norvège et la Suède. À l'exception de la Norvège, qui, nous l'espérons, redeviendra bientôt membre, tous ces pays sont des membres établis de l'AITA/IATA. J'ai également assisté à une réception organisée par le ministre de la culture d'Islande, représentant l'AITA/IATA asbl. La coopération entre les neuf pays de NEATA a été à la fois positive et encourageante et nous espérons obtenir un financement pour poursuivre cette initiative. Le travail entrepris par Sofia Wegelius (FSU - Finlande) et Jacob Galtung Melchior (DATS - Danemark), pour inspirer et motiver la région, en stimulant de nouvelles mini-collaborations et initiatives, a été remarquable.

Le Conseil a été invité à tenir une réunion en personne à Midland, au Texas, en novembre 2023. L'ancien vice-président Tim Jebesen était jusqu'à récemment le directeur du Midland Community Theatre, et les membres du Conseil ont été accueillis chez des amis locaux du théâtre. Nous avons eu trois jours de réunions productives au théâtre et deux membres du Conseil se sont joints à nous à distance via zoom. Nous avons été très bien accueillis et, en plus de nos longues réunions de jour, nous avons pu assister à une excellente production de "La Mélodie du bonheur" par les Midland Community Players, à un concert de musique de Noël au Wagner Noel Theatre et à une visite du Yucca Theatre dans le centre-ville de Midland. Le Yucca Theatre a été inauguré en 1929 et accueille le Summer Mummer's Festival, qui a fêté ses 75<sup>th</sup> années consécutives en 2023. Les Européens parmi nous sont restés perplexes face à un événement théâtral où le public vient jeter des seaux de pop-corn sur les artistes sur scène !<sup>th</sup> Mais il n'y a pas loin de la coupe aux lèvres aux acteurs qu'ils n'aimaient pas dans le Londres du XVII<sup>e</sup> siècle... La réunion du Conseil au Texas a été l'occasion de renforcer l'esprit d'équipe et d'intégrer nos deux nouveaux membres, Heidi et Kelli, qui sont tous deux les bienvenus dans l'équipe.

J'ai assisté à l'AG hybride de la Maison européenne du théâtre à Lingen, Allemagne, le 19 mars 2024 via Zoom. AITA/IATA siège au comité directeur de la Maison européenne du théâtre. Nils Hanraets, directeur du TPZ Lingen (Theaterpädagogisches Zentrum der Emsländischen Landschaft e.V.), a présenté à l'assemblée les plans du Festival mondial du théâtre pour enfants AITA/IATA.

Le Conseil a sollicité des candidatures pour recevoir une bourse complète afin d'assister au 25<sup>th</sup> Drama in Education (DIE) Congress à Retz, en Autriche. Nous avons reçu 11 candidatures du monde entier et le groupe de travail sur l'enfance et la jeunesse a travaillé avec la directrice du congrès DIE, Dagmar Höfferer, pour sélectionner deux personnes qui recevront une aide via les fonds pour l'enfance et la jeunesse de l'association. Les deux candidats retenus étaient originaires du Sri Lanka et de l'Ouganda. Malheureusement, le récipiendaire ougandais n'a pas pu assister à la réunion, son visa d'entrée en Autriche lui ayant été refusé. La conseillère Heidi Troi a assisté au congrès de la DIE pour représenter l'AITA/IATA et a fait état d'un événement très intéressant qui a attiré beaucoup de monde (plus de 90 participants). Le 20 mai 2023, le Dr Kathiresu Rathitharan, bénéficiaire de notre bourse, a donné une conférence sur son expérience du congrès DIE en Autriche devant une salle comble à KALAM, un lieu de rencontres culturelles dans la péninsule de Jaffna, dans le nord du Sri Lanka. Nous espérons maintenir ce lien avec le Dr Rathitharan et proposer bientôt aux membres une session en ligne avec lui.

Pour la Journée mondiale du théâtre du 27 mars 2024, nous avons célébré l'événement en partageant le message de l'Institut international du théâtre amateur délivré par l'écrivain et dramaturge norvégien Jon Fosse, lauréat du prix Nobel. Nous avons également invité des compagnies de théâtre amateur du monde entier à partager des informations sur leurs événements prévus dans le cadre de la Journée mondiale du théâtre. Au nom des membres de l'AITA/IATA, j'ai également rédigé un message pour marquer l'occasion. Nous avons eu la chance que notre secrétariat, Anne Gilmour, ait pu obtenir un message vidéo personnel de la part de la légende du théâtre, Sir Ian McKellan, soutenant le théâtre amateur en général et le travail international d'AITA/IATA.

Le 21 avril 2024, la première masterclass AITA/IATA a eu lieu en ligne. Cette première masterclass, dirigée par Elodie Foray, s'est concentrée sur l'intimité au théâtre. Elodie a discuté des méthodes pour établir des protocoles et un dialogue, au sein des processus de répétition et de création, afin de soutenir les interprètes dans les scènes ou les œuvres conçues qui nécessitent un contact intime. La session d'une heure a permis d'introduire le sujet et de poser des questions à l'animatrice vers la fin de la session. Les réactions des participants ont été très positives et nous envisageons de renouveler cette session. La participation au cours était payante et les membres de l'AITA/IATA ont bénéficié d'une réduction de 50 %. Il s'agissait de la première d'une série de masterclasses en ligne. À l'automne 2024, le Conseil organisera deux autres masterclasses, l'une en français et l'autre en espagnol.

Le 25 avril 2024, nous avons organisé une réunion en ligne avec TPZ Lingen et OPENDOEEK pour discuter du développement futur du Festival mondial du théâtre pour enfants. Le prochain Festival mondial de théâtre pour enfants AITA/IATA aura lieu à Lingen, en Allemagne, du 27 juin au 4 juillet 2025 et OPENDOEEK, l'organisation de théâtre amateur pour la Flandre, consulte des sponsors et partenaires potentiels en vue d'accueillir l'événement en 2026. Les participants ont discuté des tranches d'âge appropriées pour les festivals de théâtre pour enfants et les festivals pour jeunes. Nous avons également discuté de l'héritage de chaque festival. Comment pouvons-nous nous assurer qu'il reste un héritage durable à la fin de chaque événement et quel est le rôle potentiel de l'AITA/IATA dans la sauvegarde de cet héritage ?

La première réunion du comité mixte pour le Mondial du Théâtre 2025 à Monaco s'est tenue en ligne le samedi 4 mai. L'AITA/IATA asbl était représentée par la présidente, Sofia Wegelius, Patrick Schoenstein et Kelli McCloud-Schingen. La réunion a discuté des règles générales du festival, a confirmé les dates et certains détails du programme de l'événement. Il a été convenu que le Festival mondial inviterait 18 entreprises au festival et offrirait 6 nuits d'hébergement. Il s'agit d'une légère réduction du nombre de compagnies invitées, mais celles-ci se voient offrir un séjour plus long au festival. La procédure d'inscription au festival est désormais ouverte et peut être consultée [ICI](#).

Notre secrétariat Anne Gilmour et moi-même avons assisté à une réunion avec notre gestionnaire de compte à la banque Belfius à Anvers - Berchem en mai 2024. Nous étions accompagnées de Dirk de Corte qui nous a aidées à résoudre les problèmes linguistiques et à régler certaines questions pratiques concernant l'administration de notre compte. Anne et moi avons profité de notre séjour à Anvers pour assister au Festival des sociétés théâtrales européennes anglophones (FEATS). FEATS est un festival annuel de quatre jours, créé en 1976, qui réunit des compagnies théâtrales basées en Europe continentale et jouant en langue anglaise. Toutes les représentations sont en anglais et il y a un programme complet d'événements en marge pendant la journée et trois représentations d'une heure chaque soir. Pour le FEATS 2024, les 12 principales compagnies sélectionnées pour présenter un spectacle en soirée venaient de Belgique, de France, d'Allemagne, de Suisse et des Pays-Bas. Un événement sain et bien soutenu organisé par BATS - British American Theatrical Society, qui est membre d'OPENDOEK.

Anne Gilmour et moi-même avons été invités à participer au 2<sup>nd</sup> Lingua - Festival international de théâtre en langues minoritaires. Le festival aura lieu à Barcelos, au Portugal, du 7 au 10 juin 2024. J'ai assisté à la première édition de Lingua en 2022 et j'ai été inspirée par les représentations théâtrales et les discussions stimulantes, et j'ai hâte de voir comment l'événement se développera. L'équipe du Conseil s'est engagée à travailler individuellement et en petits groupes sur des domaines spécifiques afin de contribuer à la réalisation des priorités stratégiques de l'organisation, en rendant compte au Conseil lors de réunions régulières.

La vice-présidente Sofia Wegelius s'occupe des questions relatives aux enfants et aux jeunes et coordonne notre vitrine numérique et nos événements numériques. Sofia et la conseillère Ksenia Nesterova planifient une conférence en ligne Curtain Up ! à l'automne 2024, en se concentrant sur la façon dont nous démontrons et articulons la valeur de la participation au théâtre amateur international. Au moment où j'écris ce rapport, je suis en train d'écouter un forum en ligne de jeunes gens impliqués dans le théâtre amateur de 9 pays à travers le monde. Ce premier forum pilote a été organisé par le groupe de travail sur l'enfance et la jeunesse avec des participants invités et la session est dirigée par la conseillère Kelli McCloud-Schingen. Les jeunes nous aident à réfléchir à ce que nous pourrions apporter au théâtre pour la jeunesse à l'avenir et à la manière dont nous pourrions le faire. D'autres sessions sont prévues et seront annoncées auprès des membres de l'AITA/IATA afin de rassembler un groupe large et diversifié de jeunes pour aider à influencer notre travail dans ce domaine. Plus d'informations ci-dessous dans la section sur le théâtre pour l'enfance et la jeunesse.

Le conseiller Patrick Schoenstein est notre représentant à l'UNESCO. Il veille à ce que nous maintenions des relations opérationnelles avec l'UNESCO en assistant à des réunions occasionnelles et en faisant rapport au Conseil. Patrick a également assumé la responsabilité de trésorier.

Le conseiller Carlos Taberheiro administre l'événement de la Journée mondiale du théâtre de l'AITA/IATA. Le site web de la Journée mondiale du théâtre a subi une cyber-attaque fatale et nous avons pris la décision de le fermer. Il a été recréé grâce à l'aimable soutien bénévole de Michalis Karampelis et est maintenant lié à une page séparée accessible depuis le site principal de l'AITA/IATA.

Le conseiller Stephen Tobias a accepté d'étudier les options de collecte de fonds et la possibilité d'attirer des sponsors sous forme de dons. Stephen dirigera désormais le groupe de travail sur la collecte de fonds.

La conseillère Kelli McLoud-Schingen participe aux groupes de travail sur l'enfance et la jeunesse et a également entrepris un travail de fond sur les questions relatives à l'octroi de visas d'entrée pour les festivals et événements internationaux de théâtre amateur. Le Conseil a rencontré des difficultés lorsqu'un groupe du Maroc sélectionné pour participer au festival international AITA/IATA de Debrecen s'est vu refuser des visas d'entrée en Hongrie. De même, un jeune responsable de théâtre ougandais qui avait réussi à obtenir une bourse pour participer au congrès Drama in Education en Autriche, s'est vu refuser un visa d'entrée dans ce pays. Le Conseil souhaite connaître l'expérience d'autres organisateurs de festivals qui ont rencontré des difficultés dans ce domaine.

La conseillère Heidi Troi est impliquée dans le groupe de travail sur les enfants et la jeunesse et dirige un projet interne au Conseil visant à créer de nouveaux produits dérivés pour l'AITA/IATA, qui seront disponibles à l'achat en ligne. Nous travaillons actuellement avec des étudiants qui suivent un cours de design numérique dans le Tyrol du Sud. Heidi a représenté AITA/IATA asbl au congrès sur l'art dramatique dans l'éducation à Retz, en Autriche, car je n'ai pas pu y assister en raison de problèmes de santé.

Le Conseil reste en contact avec le membre associé, Theatre New Zealand, en vue d'accueillir le festival international de théâtre amateur AITA/IATA de 2027. Des discussions sont actuellement en cours au niveau local et se concentrent sur Christchurch comme lieu potentiel du festival. Si tout se passe comme prévu, ce sera le premier événement AITA/IATA à se tenir dans l'hémisphère sud. Il devra également se tenir à une période différente de l'année pour bénéficier du climat estival et de la saison des festivals et devrait avoir lieu fin février/début mars 2027. Il ne sera pas possible d'organiser l'assemblée générale au même moment, car l'exercice opérationnel/financier 2026/2027 se poursuivra jusqu'au 31 mars 2027, et il sera donc nécessaire de convoquer une assemblée générale qui aura lieu plus tard dans l'année. Si un groupe, un festival ou un centre national souhaite accueillir une assemblée générale en juillet/août 2027, veuillez nous contacter...

## **CYThéâtre**

### **Rapport de Sofia Wegelius**

#### **Groupe de réflexion sur la jeunesse**

Le 19 mai 2024, le Conseil a organisé le premier test d'un groupe de réflexion pour les jeunes du monde entier. L'idée est de permettre aux jeunes créateurs de théâtre de se rencontrer et de définir les activités que l'association pourrait proposer à l'avenir. L'espoir est également que

certains des jeunes participants soient intéressés par une collaboration avec l'association pour réaliser certaines des idées émises. Ce premier groupe de réflexion a été dirigé par la conseillère Kelli McCloud-Schingen et a réuni 17 jeunes de 9 pays différents. Le conseil municipal prévoit d'élargir le groupe de réflexion et d'offrir la même possibilité en français et en espagnol.

### **Journée d'atelier en collaboration avec NEATA**

Le 21 octobre 2023, NEATA a organisé, en collaboration avec AITA/IATA, une journée d'ateliers gratuits avec des ateliers pertinents pour les personnes actives dans le théâtre amateur. Les ateliers étaient tous en ligne et ouverts à toute personne intéressée. Ils ont été proposés à tous les membres d'AITA/IATA par le biais des médias sociaux et de la page web de l'organisation. Au cours de cette journée, les participants ont pu prendre part à des ateliers sur des sujets tels que l'improvisation en ligne, l'entraînement de la voix et le lien entre le corps et l'esprit en mouvement.

## **Capacités numériques**

### **Nous sommes le théâtre amateur**

Lors de la dernière AG à Debrecen, en Hongrie, l'Association internationale du théâtre amateur a lancé le compte Instagram [Weareamateurtheratre](#). L'idée derrière ce compte est de présenter les théâtres amateurs du monde entier. Les groupes et les événements peuvent héberger le compte une semaine à la fois. Nous sommes en train de construire une audience pour le compte et au cours des 90 derniers jours, le nombre de followers Instagram a augmenté de 24%. Le service est bien utilisé et l'activité s'intensifie. Les compagnies de théâtre amateur partagent via le compte Instagram cette nouvelle opportunité de connecter les activités de théâtre amateur à travers le monde, en partageant des histoires uniques sur la façon dont elles font leur théâtre.

### **Se situer sur la carte**

À l'automne 2023, le Conseil a lancé une nouvelle fonctionnalité sur la page web de l'association. La carte, qui se trouve sur la [page d'accueil](#), offre aux compagnies de théâtre amateur la possibilité de s'épingler et de montrer au monde où elles se trouvent. La carte a été créée pour nous par Erik Ramm-Schmidt. Pour épingler votre théâtre sur la carte, visitez le site web de l'AITA/IATA et remplissez le formulaire [ICI](#).

### **Bulletin d'information numérique**

Au printemps 2024, le Conseil a lancé une nouvelle lettre d'information numérique destinée à tous ceux qui s'intéressent au théâtre amateur dans un contexte international. La première newsletter a été envoyée aux abonnés dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du théâtre le 21 mars 2024. Toute personne intéressée peut s'abonner à la lettre d'information sur la page web de l'AITA/IATA à l'adresse [www.aitaiata.net](http://www.aitaiata.net). Il est prévu d'envoyer 4 à 6 lettres d'information par an.

Au nom du Conseil.

### **Aled Rhys-Jones**

Président

## **AITA/IATA asbl Finance 2023-2024**

Aux délégués à l'Assemblée générale 15 juin 2024

### **Les états financiers suivent :**

- AITA/IATA asbl Revenus et dépenses 1er avril 2023 - 31 mars 2024
- L'état de l'équilibre au 31 mars 2024
- Le rapport des commissaires aux comptes du 1er avril 2023 au 31 mars 2024
- Proposition de révision par le Conseil du budget de l'AITA/IATA asbl 1er avril 2024 - 31 mars 2025
- Proposition du Conseil d'augmenter les cotisations à partir de l'année d'adhésion 2025

Au nom du conseil de l'AITA/IATA asbl, je sou mets les comptes à votre approbation.

*Patrick Schoenstein*

**Patrick Schoenstein**

30 Mai 2024

Trésorier

# AITA/IATA asbl Revenus et dépenses

## 1er Avril 2023 - 31 mars 2024

	2023		2022	
	Closing balance (Debit)	Closing balance (Credit)	Closing balance (Debit)	Closing balance (Credit)
<b>PROFIT AND LOSS STATEMENT</b>				
<b>Operation Profit and costs</b>				
<b>Operating income (code 70/74)</b>				
<b>Membership, donations, legacies and subsidies</b>				
730010 - Membership Fees National Centres		13.995,68		11.375,00
730020 - Membership Fees Associate Members Groups		4.180,22		4.979,43
730030 - Membership Fees Associate Members Individuals		686,06		1.161,21
732010 - General Grants				2.300,00
<b>Total: Membership, donations, legacies and subsidies</b>		<b>18.861,96</b>		<b>19.815,64</b>
<b>Other operating income</b>				
740000 - Other operating income		114,30		
740102 - Withdrawals from Children and Youth Fund		792,15		
740500 - Other Extraordinary Income				999,33
743000 - Miscellaneous operating income				1.222,81
<b>Total: Other operating income</b>		<b>906,45</b>		<b>2.222,14</b>
<b>Total: Operating income (code 70/74)</b>		<b>19.768,41</b>		<b>22.037,78</b>
<b>Operating charges</b>				
<b>Services and other goods</b>				
610900 - Subcontracting Secretariat	13.200,00		12.000,00	
610905 - Subcontracting Accounting	3.000,00			
611011 - Office Expenses	32,00		57,42	
611015 - Telephone			709,47	
611016 - Internet & Web	3.380,13		2.484,31	
613100 - Phone	505,89		0,00	
615000 - Registration Belgium	389,20		384,20	
615002 - Congresses, Forum, AGM	500,00		2.200,00	
615006 - Legal Fees	121,00		1.391,50	
615007 - Subscription Accounting Package	500,94			
616002 - Travel expenses and grants paid	3.293,17		1.210,16	
<b>Total: Services and other goods</b>	<b>24.922,33</b>		<b>20.437,06</b>	
<b>Other operating charges</b>				
644000 - Miscellaneous operating charges	571,00		472,95	
<b>Total: Other operating charges</b>	<b>571,00</b>		<b>472,95</b>	
<b>Total: Operating charges</b>	<b>25.493,33</b>		<b>20.910,01</b>	
<b>Total: Operation Profit and costs</b>		<b>5.724,92</b>		<b>1.127,77</b>
<b>Financial revenues and costs</b>				
<b>Financial income</b>				
<b>Income from financial fixed assets.</b>				
750100 - Bank interest		454,89		
<b>Total: Income from financial fixed assets.</b>		<b>454,89</b>		
<b>Total: Financial income</b>		<b>454,89</b>		
<b>Financial charges</b>				
<b>Other financial charges</b>				
651002 - Bank fees	110,00		75,00	
657000 - Other financial charges	274,81		269,15	
<b>Total: Other financial charges</b>	<b>384,81</b>		<b>344,15</b>	
<b>Total: Financial charges</b>	<b>384,81</b>		<b>344,15</b>	
<b>Total: Financial revenues and costs</b>		<b>70,08</b>		<b>344,15</b>
<b>Extraordinary revenues and costs</b>				
<b>Extraordinary income</b>				
<b>Adjust,/ provisions for extraordinary liabilities and charges</b>				
762100 - Write-back Provisions				1.257,00
<b>Total: Adjust,/ provisions for extraordinary liabilities and charges</b>				<b>1.257,00</b>
<b>Other extraordinary income</b>				
764000 - Other extraordinary income		1.640,24		
<b>Total: Other extraordinary income</b>		<b>1.640,24</b>		
<b>Total: Extraordinary income</b>		<b>1.640,24</b>		<b>1.257,00</b>
<b>Extraordinary charges</b>				
<b>Other extraordinary charges</b>				
664000 - Other extraordinary charges			1.640,24	
<b>Total: Other extraordinary charges</b>			<b>1.640,24</b>	
<b>Total: Extraordinary charges</b>			<b>1.640,24</b>	
<b>Total: Extraordinary revenues and costs</b>		<b>1.640,24</b>		<b>383,24</b>
<b>Result</b>		<b>4.014,60</b>		<b>400,38</b>
<b>Total: Profit and loss statement</b>		<b>5.724,92</b>		<b>1.127,77</b>

# L'état de l'équilibre au 31 Mars 2024

	2023		2022	
	Closing balance (Debit)	Closing balance (Credit)	Closing balance (Debit)	Closing balance (Credit)
<b>BALANCE SHEET</b>				
<b>Assets</b>				
<b>Current assets</b>				
<b>Deferred charges and accrued income (Asset)</b>				
490000 - Accruals Deferred charges - invoices to send out		0,00		3,300,00
491000 - Accrued income		125,90		
<b>Total: Deferred charges and accrued income (Asset)</b>		<b>125,90</b>		<b>3,300,00</b>
<b>Cash at bank and in hand</b>				
550000 - Belfius Current Account		14.167,90		14.680,10
550001 - Belfius Savings Account		65,759,81		65,430,82
<b>Total: Cash at bank and in hand</b>		<b>79,927,71</b>		<b>80,110,92</b>
<b>Total: Current assets</b>		<b>80,053,61</b>		<b>83,410,92</b>
<b>Total: Assets</b>		<b>80,053,61</b>		<b>83,410,92</b>
<b>Liabilities</b>				
<b>Social fund</b>				
<b>Associate funds</b>				
<b>Starting capital</b>				
100000 - Association Funds		1,00		1,00
<b>Total: Starting capital</b>		<b>1,00</b>		<b>1,00</b>
<b>Total: Associate funds</b>		<b>1,00</b>		<b>1,00</b>
<b>Allocated funds</b>				
131011 - Fund for Children and Youth		5,800,85		6,593,00
131012 - Strategic Development Fund		7,823,00		7,823,00
<b>Total: Allocated funds</b>		<b>13,623,85</b>		<b>14,416,00</b>
<b>Accumulated profits / Lost</b>				
140000 - Profits carried forward		52,139,38		51,739,00
<b>Total: Accumulated profits / Lost</b>		<b>52,139,38</b>		<b>51,739,00</b>
<b>Total: Social fund</b>		<b>65,764,23</b>		<b>66,156,00</b>
<b>Provisions</b>				
<b>Provisions for liabilities and charges</b>				
<b>Other liabilities and charges</b>				
161500 - Provision for Legal Fees		0,00		1,391,50
<b>Total: Other liabilities and charges</b>		<b>0,00</b>		<b>1,391,50</b>
<b>Total: Provisions for liabilities and charges</b>		<b>0,00</b>		<b>1,391,50</b>
<b>Total: Provisions</b>		<b>0,00</b>		<b>1,391,50</b>
<b>Debts</b>				
<b>Amounts payable within one year (toel. X)</b>				
<b>Trade debts</b>				
<b>Suppliers</b>				
161501 - Provision for secretariat fees		3,300,00		
161502 - Provision for accounting services		3,000,00		
161503 - Provision for Internet costs		68,94		
161504 - Provision for phone charges		130,89		
<b>Total: Suppliers</b>		<b>6,499,83</b>		<b>0,00</b>
<b>Total: Trade debts</b>		<b>6,499,83</b>		<b>0,00</b>
<b>Total: Amounts payable within one year (toel. X)</b>		<b>6,499,83</b>		<b>0,00</b>
<b>Deferred charges and accrued income (Liabilities)</b>				
493100 - Accruals pre paid income - invoices to receive		11,454,15		15,113,04
493110 - CEC Fees		350,00		350,00
<b>Total: Deferred charges and accrued income (Liabilities)</b>		<b>11,804,15</b>		<b>15,463,04</b>
<b>Total: Debts</b>		<b>18,303,98</b>		<b>15,463,04</b>
<b>Total: Liabilities</b>		<b>84,068,21</b>		<b>83,010,54</b>
<b>Result</b>				
Result for selected periods: 1 - 12		4,014,60		400,38
<b>Total: Result</b>		<b>4,014,60</b>		<b>400,38</b>
<b>Total: Balance sheet</b>		<b>84,068,21</b>		<b>83,410,92</b>

# Rapport des Commissaires aux comptes 1 avril 2023 - 31 mars 2024

## AITA/IATA Account Control Certificate

Bookyear 01/04/2023 – 31/03/2024

Ghent, 30 May 2024

We have examined the financial statements of AITA/IATA asbl ("the Association") for the accounting year 1 April 2023 - 31 March 2024 which comprises the Profit and Loss Account, the Balance Sheet and related notes together with supporting accounting reports and copies of Bank Statements. We have also been supplied with copies of all Council Meeting Minutes which outline decisions taken with regard to financial transactions during the accounting year 1 April 2023 - 31 March 2024.

We have obtained all the information and explanations that we considered necessary to carry out our role as Account Controller and can confirm that proper books of account have been kept by the Association, the financial statements are in agreement with the books of accounts, and that accounts are compliant with Belgian Accounting Practices for Not for Profit Organisations (*verenigingen zonder winstoogmerk-associations sans but lucratif*).

2023-2024 shows an accounting loss of 4,014.60 EUR. It should be noted that this results takes into account an extraordinary income of 1,640.24 EUR (the write back of a provision taken in the 2022-2023 year) as well as a withdrawal from the Children & Youth Fund of 792.15 EUR. Therefore, the 2023-2024 years shows an operating loss of 6,446.99 EUR.

As a result of this the net worth of the Association on 31 March 2024 (Allocated Funds plus Carried Forward Results) is 61,748.63 EUR

Although the accounting loss warrens attention, we see no reason to question the Association's status as a going concern.

Signature



Dirk De Corte

# Proposition du Conseil d'augmenter les cotisations des membres à partir de l'année d'adhésion 2025/26

## Introduction

Lors de l'AG 2019 à Saint John, au Nouveau-Brunswick, les membres ont examiné et approuvé une proposition d'augmentation des cotisations. Le taux d'abonnement à l'IDH 1 a augmenté de 125 €, avec effet à partir de l'année 2020.

Depuis lors, les assemblées générales suivantes ont accepté de maintenir les cotisations à ce niveau afin de reconnaître l'impact de la pandémie de COVID et les difficultés financières qui en ont découlé pour bon nombre de nos membres.

Lors de l'Assemblée générale de 2023 à Debrecen, en Hongrie, le Conseil a prévenu les membres qu'il serait nécessaire d'augmenter les cotisations lors de l'Assemblée générale de 2024. Le Conseil propose à l'Assemblée générale d'augmenter le taux de cotisation, le nouveau taux entrant en vigueur à partir de 2025.

## Changements historiques dans les taux de cotisation et exigences actuelles

Vous trouverez ci-dessous la liste des changements les plus récents apportés aux tarifs de cotisation de l'IDH 1 :

- 2016 Tarif de cotisation à l'IDH 1 € 620 (réduit lors de l'AG d'Ypres en 2017)
- 2019 Tarif d'abonnement à l'IDH 1 € 350 euros
- 2020 Tarif de l'abonnement à l'IDH 1 € 475 euros

Nos recettes provenant des cotisations sont restées stables, mais nos dépenses ont augmenté après cinq années d'inflation élevée. En termes réels, cela équivaut à une diminution de 29 % de la valeur de nos recettes provenant des cotisations. En 2023-24, ces recettes s'élevaient à 18 862 euros, tandis que notre déficit opérationnel pour l'année était de 5 725 euros.

Afin d'équilibrer nos comptes, nous devrions augmenter les cotisations aux niveaux de 2016, mais nous sommes conscients qu'une telle augmentation pourrait poser des problèmes à certains de nos membres.

## Proposition d'augmentation des cotisations

Le Conseil propose une augmentation raisonnable des cotisations comme suit :

<b>Catégorie HDI</b>	<b>Centre national Euro</b> Cotisation actuelle en ( )	<b>Associé Euro</b> Cotisation actuelle en ( )
Catégorie 1	595 (475)	90 (75)
Catégorie 2	435 (350)	60 (50)
Catégorie 3	250 (200)	60 (50)
Catégorie 4	60 (50)	30 (25)

L'augmentation proposée nous laissera toujours avec un déficit opérationnel d'environ 1 500 euros. Il est clair que pour équilibrer nos comptes, nous ne pouvons pas compter uniquement sur l'augmentation des cotisations et le Conseil s'est engagé à diversifier la base de revenus de l'Organisation.

## Proposition de révision par le Conseil du budget de l'AITA/IATA asbl 1er avril 2024 - 31 mars 2025

<b>REVENU</b>	
Centres nationaux et territoires autonomes	€ 14.000
Cotisations Membres associés	€ 5.000
<b>SOMME Frais d'adhésion</b>	<b>€ 19.000</b>
Subventions	€ 2.000
Revenus des activités	€ 500
Fonds désignés	€ 3.000
<b>SOMME Autres revenus</b>	<b>€ 5.500</b>
Intérêts bancaires	€ 500
Gains de change réalisés	€ 0
<b>SOMME Revenus financiers</b>	<b>€ 500</b>
<b>TOTAL Revenus</b>	<b>€ 25.000</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Sous-contract Secrétariat	€ 13.200
Comptabilité de la sous-traitance	€ 3.000
<b>SUM Personnel</b>	<b>€ 16.200</b>
Dépenses de bureau divers	€ 0
Adresse postale (MAI)	€ 300
Frais de port et de transport	€ 50
Téléphone	€ 500
Internet & Web	€ 3.300
Les archives	€ 0
Abonnement au progiciel de comptabilité	€ 550
<b>SOMME Frais de bureau</b>	<b>€ 4.700</b>
Enregistrement Belgique	€ 500
Audit	€ 0
Frais juridiques	€ 300
Forum/congrès	€ 0
Autres organisations (UNESCO & FAIB)	€ 615
Autres dépenses	€ 500
<b>SUM Frais de fonctionnement</b>	<b>€ 1.915</b>
Frais de réunion	€ 1.000
Frais de déplacement et subventions	€ 1.200
Enfants et jeunes (Bourse DIE Congrès)	€ 3.000
Représentation	€ 500
<b>Coûts d'exploitation SUM</b>	<b>€ 5.700</b>
Frais bancaires	€ 110
Pertes de change réalisées	€ 280
<b>SOMME Coûts financiers</b>	<b>€ 390</b>
Dépréciations	€ 0
<b>SOMME Amortissements</b>	<b>€ 0</b>
<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>€ 28.905</b>
<b>RECETTES MOINS DÉPENSES</b>	<b>(€ 3.905)</b>